



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Surveillante poignardée par un élève

Question au Gouvernement n° 760

Texte de la question

SURVEILLANTE POIGNARDÉE PAR UN ÉLÈVE

Mme la présidente . La parole est à Mme Marine Le Pen.

Mme Marine Le Pen . Monsieur le premier ministre, les mots n'ont jamais suffi, les mots ne suffisent pas, les mots ne suffiront pas. Aujourd'hui, alors qu'elle remplissait sa mission au service des enfants de France, qu'elle était un de ces maillons qui permettent de garantir à nos enfants le droit à l'éducation, tel qu'il est décrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, à 31 ans, Mélanie est morte poignardée par un élève. Mes pensées vont à sa famille, en particulier à son très jeune enfant.

Un nouveau drame vient donc de toucher l'école et, par conséquent, l'ensemble de notre nation. Un drame, pas un fait divers sur lequel on « *brainwasherait* ». Un drame, qui appelle une réponse politique. C'est parce qu'il n'y a jamais eu de réponse politique que notre société a vu la vie être progressivement désacralisée ; c'est parce qu'il n'y a jamais eu de réponse politique que l'ultraviolence s'est banalisée, en particulier chez les mineurs ; c'est parce qu'il n'y a jamais eu de réponse politique que des enfants deviennent orphelins et que des parents sont obligés d'enterrer des enfants victimes de la barbarie.

« Les différents ministres de la santé, de l'éducation nationale, de la justice, de l'intérieur [...] n'ont pas pris la mesure depuis des années de la dérive d'une partie de la jeunesse, de son ensauvagement, de l'impact des réseaux sociaux et de la banalisation de la violence chez les adolescents entre eux et contre eux-mêmes. » Ces mots, tirés de la lettre publiée par la mère du jeune Elias il y a quelques jours, sonnent terriblement juste en ce 10 juin.

Alors, monsieur le premier ministre, quelle va être la réponse politique du gouvernement à ce drame qui suscite la peur de toutes les familles, qui vivent dans l'angoisse de voir l'un des leurs tomber sous les coups des barbares, mais aussi – c'est à la fois juste et légitime – l'émotion, l'indignation, voire la colère du peuple de France ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le premier ministre.

M. François Bayrou, premier ministre . Vous avez raison, madame la présidente Le Pen, de dire que les mots ne suffisent pas et ne suffiront pas. L'ampleur de la vague, nous la connaissons tous, quels que soient les bancs sur lesquels nous siégeons. C'est une décomposition de la société dans laquelle nous vivons et c'est le surgissement de pratiques de vie communes. L'un de mes collègues disait à l'instant tout bas que son petit garçon de 10 ans lui a demandé quand il pourrait avoir un couteau à l'école. Cela concerne tous les milieux et d'abord, naturellement, les plus fragiles.

On a deux choses essentielles à faire. La première, c'est de construire des règles et une réponse pénale susceptibles de dissuader ces jeunes, souvent des garçons, de saisir un couteau et de le mettre dans leur sac.

Mme Sarah Legrain . Ça se saurait si ça marchait !

M. François Bayrou, *premier ministre* . Je l'ai rappelé, nous avons publié le 27 mars une circulaire pour que des contrôles de police et de gendarmerie aient lieu à l'entrée des établissements scolaires. Depuis, il y a eu 6 200 contrôles, au cours desquels près de 200 couteaux ont été saisis et 567 conseils de discipline ont été réunis pour lutter contre ce fléau.

Nous allons travailler à l'application effective de l'interdiction de port de ce type d'armes. Il va falloir durcir la réglementation, parce qu'un certain nombre de ces couteaux ne sont pas considérés comme des armes, même s'ils sont construits, pour une part d'entre eux, pour figurer des armes très violentes.

La deuxième chose que nous devons faire, c'est travailler à la question de la santé mentale des plus jeunes. (« Ah ! » sur les bancs du groupe LFI-NFP.) À la première alerte, il faut qu'il puisse y avoir un examen, un diagnostic et une proposition de traitement, ou en tout cas une reprise de contrôle de ces jeunes. (Mme Elsa Faucillon s'exclame.)

Ces deux missions, nous ne pouvons pas les éluder. Le 29 avril, j'ai demandé à Mme Naïma Moutchou et au préfet François Ravier de coprésider un groupe de travail, dont les conclusions m'ont été rendues le dernier jour du mois de mai. J'ai bien l'intention que les cinquante propositions de ce groupe de travail soient conduites à leur terme et je vais, si elle l'accepte, confier à votre collègue Naïma Moutchou la mission de vérifier leur application effective.

Ce n'est pas une baguette magique ; nous n'avons pas la clé de toutes les questions qui se posent, car ces questions, pour l'essentiel, sont dans la société française, dans sa désorganisation, dans ses dérives. En revanche, ce que doit faire la loi, c'est assurer que les principes sont respectés autant que l'on puisse identifier des manquements à ces principes. J'ajoute que, même si les premières expériences n'ont pas été évidentes, nous devons travailler à l'installation de portiques (*Murmures*) à l'entrée des établissements scolaires ;...

Mme Dieynaba Diop . Ça ne change rien !

M. François Bayrou, *premier ministre*ceux implantés dans plusieurs régions n'ont pas été maintenus partout, mais je suis persuadé que nous ne pouvons en rester à l'observation des accidents qui se multiplient. Le gouvernement a lui aussi l'intention d'aller dans le sens de cette expérimentation.

Données clés

Auteur : [Mme Marine Le Pen](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 760

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 juin 2025